

Office de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité

ORGANISATION DU SERVICE

L'office de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité est composé de trois collaborateurs au centre technique communal:

- 1 chef d'office, responsable de la police des constructions.
- 1 responsable de l'urbanisme et de la mobilité.
- 1 secrétaire à 50 %.

TÂCHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes:

Administration

- Gestion administrative du service: secrétariat et finances.
- Rédaction des rapports et propositions de décisions.
- Rédaction des préavis municipaux.
- Préparation du budget et suivi des comptes.

Police des constructions

L'activité de la police des constructions est étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principaux volets, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir:

- Les demandes préalables de renseignements, remises pour consultation auprès du service, permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.
- Les demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique, pour les travaux de minime importance conformes aux dispositions de la loi ou encore les installations de panneaux solaires, qui sont dispensées d'enquête publique pour une surface ne dépassant pas 10 m².
- Les demandes d'autorisations pour les dossiers soumis à l'enquête publique.

Les tâches principales de la police des constructions sont:

- La gestion de l'interface entre la commune et les services du Canton qui doivent examiner les demandes et nous communiquer leur détermination, selon le rapport de synthèse des différents services transmis par la CAMAC (centrale en matière d'autorisation de construire).
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de la réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la commission technique, le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser.
- Le suivi des constructions par une mise à jour continue sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements au niveau des statistiques trimestrielles entre les communes, le service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) ou encore au niveau des statistiques fédérales, données liées à l'augmentation du nombre de logements, du nombre des nouvelles constructions de villas et d'immeubles.
- La gestion des procédés de réclames, tâches reprises il y a quelques années à la suite de la mise en place de la police de l'Ouest (PoOuest). Elle comprend l'examen et les autorisations des demandes en matière de procédés de réclames pour compte de tiers sur les bâtiments industriels et immeubles commerciaux.
- La gestion des procédés de réclames temporaires pour les manifestations, locations de locaux commerciaux et autres demandes.
- L'attribution des noms de rues, numéros d'immeubles et la mise à jour du SIT par rapport à ces données.

Urbanisme et mobilité

- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plan de quartier, plan partiel d'affectation, etc.).
- Représentation de la commune dans les groupes technique du SDOL (Schéma directeur de l'Ouest lausannois) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la commune.
- Coordination de la mise en œuvre et de la mise à jour du SIT (système d'information territorial).
- Organisation et coordinateur d'événements de promotion de la mobilité (semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales du PALM).
- Participation aux projets d'influence territoriale (bruit routier, Cité de l'énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au service.

Coordination interservices

Le service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité est une plateforme communale dans les relations transversales entre services de la commune, pour des questions de planification, de construction, d'épuration, d'arborisation ou encore concernant la levée des déchets.

A ce titre, des collaborations sont régulièrement nécessaires pour:

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.

- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

PRESTATIONS FOURNIES PAR LE SERVICE

Constructions

En plus des tâches courantes concernant la police des constructions, des prestations spécifiques ont été menées en 2011.

Ces deux dernières années, dans le cadre du chantier de l'harmonisation des registres au niveau fédéral, entre le contrôle des habitants, l'office cantonal de l'information sur le territoire (OIT) et le service de l'urbanisme, des constructions et de la mobilité, un travail important a été mené pour la mise à jour des fichiers liés aux bâtiments existants, au fichier des adresses, noms de rues, numéros de rues, logements, numéros ECA, dimensions des appartements, situations et autres informations liées aux modes de chauffage. Ces opérations, portant sur plus de 4'500 corrections à apporter, sont en cours et devraient être terminées d'ici à l'été 2012.

Urbanisme

Les projets traités et suivis en 2011 en matière d'urbanisme sont les suivants:

- Plan partiel d'affectation (PPA) « Village de Renges ».
- Plan de quartier (PQ) « La Brûlée ».
- Plan de quartier (PQ) « Croset-Parc ».
- Plan directeur localisé (PDL) Vallaire-Venoge.
- Réaménagement de la gare de Renens: aménagement de la place sud de la gare et d'un giratoire aux Glycines.
- Masterplan Pont-Bleu – Terminus au nord des voies CFF sur Ecublens, Crissier et Renens.
- Développement du SIT et mise en œuvre de la plateforme d'information territoriale pour l'administration (Geoweb).
- Cartes des dangers naturels, pilotées par le Canton.

- Développement du réseau de vélos en libre service (VLS) dans l'Ouest lausannois.
- Stratégie d'implantation des tours dans le PALM.
- Etude environnementale stratégique « Parcs, nature, paysage » du PALM.
- Assainissement du bruit routier, en collaboration avec le service des travaux.

Mobilité

Les projets traités en 2011 en matière de mobilité sont les suivants:

- Franchissement Ecublens-Crissier, mesure PALM 4dOL11 pour la mobilité douce.
- Requalification de la RC1, étapes 2 (EPFL/UNIL) et 3 (Venoge/Pré-Fleuri).
- Etude préalable de réaménagement de la RC82 (Pont-Bleu/Tir-Fédéral).
- Schéma directeur des déplacements, en collaboration avec le service des travaux et PolOuest.
- Etude du projet de Réseau 2012 de transports publics pour la réalisation et l'amélioration de 3 arrêts de bus.
- Croisées des chemins, étude participative pour la création d'un réseau de mobilité dans la plaine du Croset.
- Inventaire du stationnement dans l'Ouest lausannois.
- Développement du stationnement vélo.
- Bike & Ride de Crochy, étude d'un parc à vélos sécurisé.
- Coordination du plan de mobilité de l'administration communale.
- Suivi des demandes de subvention de vélos électriques.
- Coordination de l'événement « Bike to Work » pour la commune.
- Organisation de la « Semaine de la mobilité » avec les communes de l'Ouest lausannois.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Logements et locaux industriels vacants

Dénombrement des logements, des locaux industriels et commerciaux vacants au 1^{er} juin 2011.

Réalisé par l'office communal du logement à la demande du service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), ce dénombrement a donné les résultats suivants:

Logements vacants

4 logements disponibles se répartissant comme suit:

| <u>Pièces</u> | <u>Appartements</u> | |
|---------------|---------------------|-----------|
| 3 ou 3 ½ | 1 | location |
| 4 ou 4 ½ | 3 | location. |

Locaux commerciaux vacants (location)

4 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 895 m².

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Constructions

Concernant le traitement des dossiers, les statistiques de la police des constructions sont les suivantes:

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|------|------|------|------------|
| Permis de construire délivrés | | | | |
| • Constructions de villas: | 7 | 5 | 15 | 9 |
| • Nombre de logements dans des villas: | 12 | 7 | 31 | 9 |
| <u>Bâtiments à plusieurs logements</u> | | | | |
| • Constructions d'immeubles: | 1 | 3 | 7 | 3 |
| • Nombre de logements dans des immeubles: | 16 | 5 | 84 | 60 |
| • Autres constructions sans logements: (Bâtiments industriels, transformations, dépendances, piscines, etc.) | 57 | 35 | 24 | 51 |
| Constructions terminées | | | | |
| • Nombre de logements dans des villas: | 23 | 2 | 19 | 11 |
| <u>Bâtiments à plusieurs logements</u> | | | | |
| • Immeubles construits: | 2 | 2 | 2 | 4 |
| • Nombre de logements dans des immeubles: | 24 | 3 | 34 | 90 |
| • Autres constructions nouvelles sans logements: (Bâtiments industriels, transformations, dépendances, piscines, etc.) | 15 | 5 | 19 | 18 |
| Nombre de dossiers examinés par la Commission technique et de salubrité (CTS) | 87 | 139 | 161 | 155 |
| • Dont « Demandes préalables » : | 24 | 21 | 21 | 35 |
| • Dont « Autorisations dispensées d'enquête » : | 30 | 30 | 35 | 40 |
| Nombre de dossiers soumis à l'enquête publique | 46 | 52 | 44 | 54 |
| Nombre de rapports de la CTS | | | | |
| • Permis de construire: | 141 | 132 | 101 | 120 |
| • Permis d'habiter/d'utiliser: | 51 | 8 | 28 | 30 |
| • Salubrité: | 0 | 0 | 1 | 0 |

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Urbanisme communal

L'année 2011 a été chargée en procédures administratives concernant les différentes planifications communales.

Avec l'adoption du plan partiel d'affectation « **Village de Renges** » et de son règlement par le Conseil communal (préavis 07/2011), le Canton a souhaité que les modifications apportées dans le cadre du traitement des oppositions fassent l'objet d'une enquête complémentaire. Nous profiterons également de compléter le dossier pour la validation des limites de constructions lors de cette enquête qui nécessitera une nouvelle validation par le Conseil communal.

L'étude du plan de quartier « **La Brûlée** » s'est poursuivie en 2011 avec notamment une analyse approfondie par la commission technique. Le dossier a subi des améliorations et devrait être finalisé début 2012, pour une analyse par la commission d'urbanisme et le Canton.

Le plan de quartier concernant l'ancien site Maillefer porte désormais le nom de « **Croset-Parc** », avec le développement d'un « parc habité » mêlant harmonieusement habitations et activités autour d'espaces collectifs et publics de qualité.



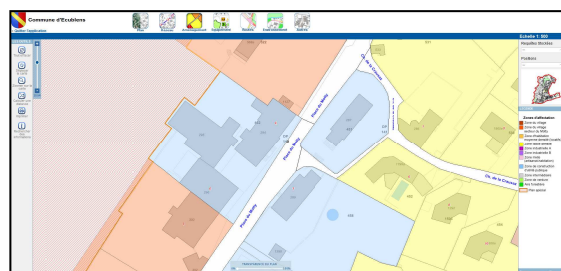
Ce plan de quartier sera également finalisé en 2012, avec une analyse par la Commission d'urbanisme et un examen préalable du Canton.

♦ ♦ ♦ ♦

Systeme d'information sur le territoire

Le système communal d'information sur le territoire (SIT) s'est étoffé en 2011 des projets suivants:

- Levée des déchets: parcours de ramassage et points de récupération.
- Service hivernal: tournée des véhicules.
- Plan de classement des arbres.
- Plan général d'affectation.
- Degré de sensibilité au bruit.
- Espaces verts: zone d'entretien.
- Conventions impliquant la commune.



Un important développement de l'application intranet pour l'administration (Geoweb) a été mis en place avec une mise en service prévue pour 2012 pour l'ensemble des collaborateurs, ainsi que PolOuest.

♦ ♦ ♦ ♦

Mobilité

Le schéma directeur des déplacements de la commune d'Ecublens a été validé fin 2011 par la Municipalité. Ce document coordonne et priorise les actions des différents services (urbanisme, travaux, PolOuest) autour d'un concept général de mobilité, traitant des réseaux de transports individuels, transports publics, cyclable et piétonnier.

La Croisée des chemins qui s'articule dans la plaine du Croset autour du futur centre

socioculturel a fait l'objet, en 2011, d'une étude d'avant-projet. La première phase de l'étude a consisté à inviter la population et les utilisateurs du Croset lors d'une série de marches commentées dans le quartier. Cette journée s'est déroulée le 12 avril 2011. Il ressort de cette démarche participative et citoyenne une synthèse sous la forme d'une publication nommée « Le Croset en marches ». Une soirée d'information publique sera mise sur pied en 2012 autour de cette publication et du résultat de l'étude.

L'étude du Bike & Ride à la station du m1 de Crochy a été mise en attente des résultats de l'étude de la Croisée des chemins afin de coordonner les efforts et planifier cet aménagement dans un concept global cohérent. Des solutions ont également été recherchées avec l'entreprise Velopass, qui gère actuellement le système de vélos en libre service dans la région, pour la gestion de ce parc à vélo sécurisé.

L'étude du franchissement des voies CFF pour la mobilité douce entre Crissier et Ecublens a repris à fin 2011 avec la préparation d'un appel d'offres pour lancer la suite du projet en 2012 avec l'appui des CFF.

L'étude du plan de mobilité de l'administration communale, qui a fait l'objet du préavis 11/2010, a été validée par la Municipalité début 2011. Un groupe de travail est maintenant chargé de définir la mise en application des mesures envisagées.

Au mois de juin 2011, l'administration communale d'Ecublens a participé à l'action nationale « A vélo au boulot », avec pour objectif d'utiliser le vélo au moins la moitié des jours travaillés pour se rendre sur son lieu professionnel. Deux équipes de 4 employés communaux se sont prêtées au jeu, parcourant 403 km sur 67 % des jours travaillés.

Pour la semaine de la mobilité 2011, les communes de l'Ouest lausannois ont uni leurs forces afin de proposer des activités ouvertes à la population des différentes communes. Elle s'est déroulée entre le 15 et le 24 septembre sous le slogan cantonal "I love mobilité". A Ecublens, les activités étaient principalement orientées vers les

écoles afin de marquer la journée internationale à pied à l'école du 22 septembre. Avec la collaboration des écoles d'Ecublens et de l'Association des parents d'élèves (APE), différentes activités ont été mises sur pied, telles que des canevas à colorier pour la décoration des agendas de l'élève, concours de logo, atelier d'éducation routière, gymkhana sur le chemin de l'école, ou animation d'un clown pour les enfants du collège Neptune.



Une balade, guidée par le géographe et ethnologue Pierre Corajoud, a également été organisée pour cette manifestation, avec la participation d'une cinquantaine de personnes venues de tout l'Ouest lausannois découvrir Ecublens à travers ses villages historiques et sa campagne jusqu'à la Venoge.

♦ ♦ ♦ ♦

Transports publics

Transports lausannois (tl) et transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC)



Le réseau d'Ecublens est composé des lignes de transports publics de la région lausannoise (tl) et de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) suivantes:

- Métro m1, entre Renens et Lausanne-Flon.
- Bus tl n° 30, entre Prilly-Eglise et Bourdonnette.
- Bus tl n° 32, entre Crissier-Timonet et Galicien.

- Bus tl n° 33, entre EPFL et Mont-Goulin.
- Bus TPM n° 701, entre EPFL et Echichens.
- Bus TPM n° 705, entre EPFL et Lonay-Parc.
- « Taxibus » et « Pyjama », en dehors des heures habituelles d'exploitation des transports publics.

Au changement d'horaire du 11 décembre 2011, quelques adaptations de l'offre des transports morgiens (TPM) ont eu lieu.

La ligne TPM n° 705 a notamment été étendue au-delà de Denges, en direction de Préverenges et Lonay Parc. Du côté d'Ecublens et de l'EPFL, le parcours de la ligne n'a pas subi de modification.

Le service sur cette ligne reste pour le moment identique à l'horaire existant en semaine, soit 40 min en heure creuse et 20 min en heure de pointe, mais est renforcé le samedi et le dimanche avec une cadence à l'heure jusqu'à 20 h.

La réintroduction de trains régionaux sur le parcours entre Renens et Morges le week-end a eu pour conséquence la suppression de la ligne MBC n° 744, exploités jusqu'alors en substitut de cette offre CFF.

Avec la réalisation du nouveau giratoire du quartier Verney-Montaney, un nouvel arrêt « Montaney » est desservi dans le sud de la commune par la ligne tl n° 30 depuis le changement d'horaire de décembre 2011.

De nombreuses nouveautés sont prévues pour août 2012. Le réseau R12 des transports publics est en préparation avec la réalisation et la modification de certains arrêts à Ecublens.

Communauté tarifaire vaudoise

Mobilis est un titre de transport unique valable sur l'ensemble du périmètre de la communauté tarifaire vaudoise (CTV) et ses 355 communes. Il permet d'emprunter tous les moyens de transports publics en les combinant à volonté.

Une nouvelle extension de la CTV a été réalisée le 12 décembre 2010. La communauté s'étend aujourd'hui de la Riviera au Nord vaudois, sans oublier la région de la Côte déjà intégrée en 2009.

Ce sont à présent 93 % des vaudois qui se trouvent dans le périmètre Mobilis et voyagent sur les 11 entreprises partenaires.

Le périmètre dispose de 1800 km de réseau avec 2160 arrêts, 18 lignes de train, 57 lignes de bus urbains, 77 lignes de bus régionaux, 2 lignes de métro et 3 lignes de funiculaire.

(Source: Mobilis)

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES TRANSPORTS LAUSANNOIS

Deux ans après les importantes améliorations de l'offre tl, la demande s'est consolidée. La mise en service du Réseau 08 et de son m2 en 2008, puis du Réseau 10 fin 2009, ont fortement stimulé la fréquentation sur nos lignes. En 2011, la croissance de la clientèle tl marque cependant le pas, elle atteint 2.8 % contre 7 % en 2010, soit près de 98 millions de voyageurs transportés. L'augmentation est de 1.2 % sur le réseau de bus urbains, ce qui correspond à une stagnation si l'on tient compte de l'accroissement de la population.

La fréquentation des métros reste quant à elle très respectable avec une augmentation de 5.5 %. Ce bon résultat confirme l'attractivité supérieure de l'offre ferroviaire régulière, indépendante des contraintes de circulation. Le m1 – qui a fêté en 2011 ses 20 ans d'exploitation – a d'ailleurs pu bénéficier de l'aide financière du Canton grâce à l'octroi, en septembre, d'une garantie d'emprunt permettant la construction de cinq rames supplémentaires et la rénovation des 17 existantes.

Les résultats de fréquentation confortent les ambitions du plan d'entreprise 2010/2013 qui visent à étoffer l'offre de bus dans le Nord et l'Ouest lausannois afin d'attirer de nouveaux clients.

L'électrification du tronçon Bellevaux – Grand-Mont, réalisée en 2011, fait partie des mesures du Réseau 12 (R12), dont la mise en service globale se fera en été 2012. A cet horizon très proche, la gare de Renens offrira autant de départs de bus que la gare de Lausanne. En 2011, les tl ont poursuivi avec leurs partenaires en mobilité l'avancée des projets du réseau-t – tram et lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) qui, complémentaires au

rail, doperont l'offre route, jusqu'ici restée en retrait.

En 2011, l'entreprise tl s'est investie pour augmenter son efficacité et mobiliser ses collaborateurs. Elle a su inverser la tendance à la baisse de son taux de couverture qui s'éloignait de la barre des 35 %, en particulier par des mesures de rationalisation. Les nouveaux tarifs introduits fin 2010 par la communauté tarifaire vaudoise Mobilis ont permis de stabiliser la recette moyenne par voyageur, en décroissance. Ces résultats très encourageants ont pu être atteints grâce au développement d'une culture d'entreprise toujours plus forte, à une identification toujours plus importante des collaboratrices et collaborateurs tl aux quatre valeurs tl: la volonté de progresser, le dynamisme, le professionnalisme et le sens de l'accueil.

Durant la semaine extraordinaire de World Gymnaestrada (WG) à Lausanne, l'entreprise, mobilisée dans son entier, a prouvé loin à la ronde sa capacité à planifier et à gérer un événement d'ampleur en transportant plus d'un demi-million de voyageurs sans perturbation majeure. Pour les tl, comme pour les participants, les organisateurs et les Autorités lausannoises, la WG a été un immense succès. Le lancement de l'intranet itl, en mai, est allé de paire avec l'ouverture d'une adresse e-mail « @t-l.ch » pour chaque employé, ainsi qu'avec la distribution de plus de 800 tablettes électroniques aux collaborateurs de terrain. Dynamisant la communication interne, diffusant une information coordonnée et globale, mettant en réseau les collaborateurs, itl a permis de réduire l'écart entre le personnel de terrain et le personnel administratif. L'outil itl est un facteur de productivité et de cohésion.

Des services d'information aux voyageurs adaptés à l'environnement mobile ont été développés pour permettre aux clients de garder la maîtrise de leur temps (application pour smartphones, QR codes, bornes d'information dynamiques). De fructueux partenariats se sont poursuivis, à l'interne (commission du personnel, syndicat SEV) comme à l'externe (collectivités publiques, fournisseurs, etc.). Enfin, les tl ont honoré leur responsabilité environnementale, sociale et économique, ancrant leurs projets dans un développement durable.

(Source résumé du rapport d'activité 2011 des tl)

♦ ♦ ♦ ♦

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)



Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Lausanne, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, État de Vaud

Délégations d'Ecublens:

- M. Pierre Kaelin, Syndic (groupe de pilotage),
- M. Didier Lannaz, Conseiller municipal (chantiers 1, 2, 4, 5 et 6).

Signé le 18 décembre 2003 par le groupe de pilotage (Gropil) du SDOL, le schéma directeur constitue une référence évolutive pour l'aménagement et le développement des communes de l'Ouest lausannois. Il est régulièrement complété par des études thématiques ou sectorielles touchant des sites stratégiques de l'Ouest lausannois.

Lieu et effectif du bureau DU SDOL

Le bureau du SDOL est installé au centre Perrelet (tl), au chemin du Closel 15, à Renens. Il est entouré de ses partenaires, les tl, le bureau du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et les bureaux des Schémas directeurs du Nord lausannois (SDNL), de l'Est lausannois (SDEL) et de la région morgienne (RM).

Les postes du bureau du SDOL sont occupés par Mme Ariane Widmer Pham, cheffe de projet (80 %), M. Benoît Biéler, géographe, adjoint (80 %), M. Adrien Mulon, ingénieur EPFL, responsable mobilité (50 %), M. Sebastiano Marras, stagiaire (jusqu'en décembre 2010), M. Tiziano Bonoli, stagiaire 2011 (100 %), Mme Cristina Ferrari,

secrétaire (80 %) et Mme Marianne Martin, secrétaire (30 %).

Les séances suivantes, sous la responsabilité administrative du bureau du SDOL, ont été menées en 2011:

- 10 séances du Gropil (Syndics, Municipal, chefs des départements DEC et DINP et chefs de services SDT, SELT, SM, SR, SEVEN): pilotage stratégique du SDOL et de ses études.
- 14 séances de la cellule de pilotage technique – cpt (représentants techniques des communes et des services cantonaux, bureau du SDOL): suivi et coordination des chantiers, préparation des objets soumis au Gropil pour adoption, accompagnement de projets de planification. Cinq dossiers traités:
 - Prilly / PQ Cormenjoz
 - Crissier / PQ de l'Esparcette
 - Bussigny / PDL Cocagne – Buyère
 - Bussigny / PPA Cocagne
 - Ecublens / PQ Croset-Parc
 - Chavannes / PQ Préfaully II.
- 5 séances du groupe ABC (représentants techniques des communes – excepté Lausanne – et des services cantonaux, bureau du SDOL): vérification de la conformité des projets de construction aux objectifs et principes du SDOL. Six dossiers de projets de constructions traités:
 - St-Sulpice / En Champagny Sud, projet Pierre Steiner
 - Ecublens / Parcelle Vez – RRG Léman SA
 - Prilly / Orlatti, Avni, Hifiparc SA – Business parc
 - Prilly / Malley Stars SA – Parking extérieur
 - Crissier / Plaza Immobilien – Bau Arena
 - Bussigny / En Jonchets.
- 1 séance d'échanges et d'information publique au « Marché du SDOL » les 11 et 12 novembre 2011, au Polydôme de l'EPFL.

Publications

- Chantier 6 / Transports individuels motorisés / Assainissement du bruit routier / Routes cantonales et communales

principales / Étude préliminaire, septembre 2010.

- Chantier 1 / Hautes Ecoles – Tir-Fédéral – Maladière / Secteur En Dorigny / Un quartier émerge / Rapport du jury, janvier 2011.
- Chantier 2 / Secteur Malley / Aperçu du Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM) / SDOL, mai 2011.
- Balade 5 « Le long du futur tramway t1 » / SDOL, mai 2011.
- Balade 6 « Arbres, fruits et légumes » / SDOL, mai 2011.
- L'Ouest pour Horizon / SDOL, ouvr. coll. sous la direction de L. Coen et C. Lambelet, 288 p., Infolio, juin 2011.
- Chantier 2 / Secteur Pont-Bleu – Terminus / Un quartier retrouvé / Études tests – Compte rendu / SDOL, décembre 2011.

Finances

La comptabilité du SDOL est intégrée dans celle de la commune de Renens dans les sous-comptes 1900. Elle fait l'objet de deux budgets distincts: le budget de fonctionnement du bureau et le budget des chantiers d'études. Ce dernier est assorti de clés de répartition entre partenaires intéressés (Canton, communes, tiers) selon les études.

Le bureau du SDOL a été assujéti à la TVA dès le 1^{er} janvier 2011 (8 %) avec effet rétroactif pour la période 2007 à 2010 (7,6 %). L'administration fédérale motive sa décision notamment par le montant supérieur à 25'000 francs par année des factures établies par le bureau du SDOL à des tiers eux-mêmes soumis à la TVA (tl, CFF immobilier, Lausanne région). Le Gropil a été informé de cet assujéttissement à la TVA lors de la séance du 16 juin 2011.

Un montant de Fr. 113'247.- correspondant à l'assujéttissement rétroactif (y c. intérêts) a fait l'objet d'une proposition de répartition entre les partenaires le 6 octobre 2011. L'Etat de Vaud a sur le moment réservé sa participation.

Une séance destinée à évaluer, avec les communes, les différentes variantes permettant de sortir le SDOL de son assujéttissement à la TVA dès 2013 a eu lieu le

15 décembre 2011 à Renens, sous le pilotage du service des finances de la ville de Renens.

CHANTIERS CONCERNANT ECUBLENS

Chantier 1: Hautes Écoles – Tir-Fédéral – Maladière

RC1 – Avenue du Tir-Fédéral

Le bureau du SDOL soutient les projets de requalification routière de la RC1 pour le tronçon EPFL (travaux en cours), le tronçon UNIL (avant-projet en cours) et le tronçon Tir-Fédéral/Venoge - avant-projet en cours.

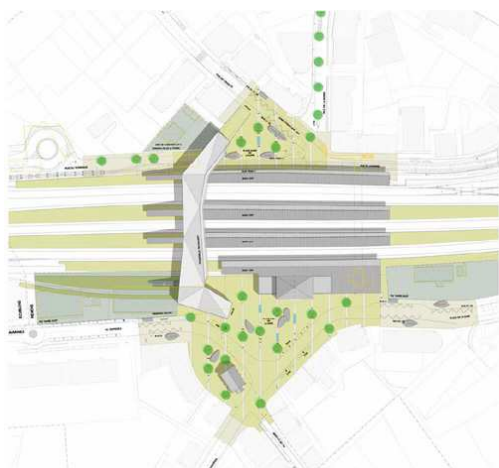
RC82 – Avenue du Tir-Fédéral

L'étude pour le réaménagement du Tir-Fédéral entre le tunnel du Marcolet et la RC1 doit conduire à une meilleure intégration de cet axe routier dans son environnement bâti et permettre un partage multimodal de l'espace routier (en particulier amélioration de la situation pour les cycles sur le Pont-Bleu). Elle a fait l'objet de deux appels d'offres (juin 2011 échoué et octobre 2011) et a démarré en décembre 2011. L'étude elle-même se déroulera en 2012.

Chantier 2: Bussigny à Sébeillon

Gare de Renens

Le pilotage du projet d'ouvrage des espaces publics de la gare de Renens a été remis aux communes de Renens, Chavannes, Crissier et Ecublens. Le bureau du SDOL a continué à assurer la communication du projet et a inauguré, en avril 2011, l'exposition permanente «Expo Gare de l'Ouest».



En parallèle au projet définitif concernant les places Sud et Nord de la gare, ainsi que la passerelle, une étude de trafic a été lancée en collaboration avec le projet du tram t1, afin de définir les contraintes des différents modes de déplacement. Il en ressort notamment des contraintes posées sur le trafic individuel afin d'éviter le transit indésirable sur la place sud de la gare et de favoriser l'accessibilité en transports publics.

L'aménagement des places de la Gare est également élargi à l'étude d'un giratoire aux Glycines, piloté par les communes d'Ecublens et de Chavannes, pour le rebroussement des trolleybus, ainsi que d'une zone de remise à l'heure.

Pont-Bleu – Terminus

Pour réfléchir aux possibilités de développement et de reconversion du secteur Pont-Bleu – Terminus, les communes de Crissier, de Renens et d'Ecublens, le Canton et les CFF ont organisé, sous la responsabilité du bureau du SDOL, une démarche d'études tests. Trois ateliers de travail ont eu lieu entre l'automne 2010 et le printemps 2011. Lors du deuxième atelier, la population et les propriétaires ont été invités à participer à des portes ouvertes et à un débat présentant et mettant en discussion les réflexions menées durant la journée. Les résultats de ces études tests ont permis d'élaborer un masterplan qui servira de cadre pour la rédaction des différents plans partiels d'affectation (PPA) prévus dans ce secteur. Le masterplan a été transmis à l'Etat pour consultation des services cantonaux à l'automne 2011.

Chantier 4: zones d'activités St-Sulpice – Ecublens

Vallaire-Venoge

La rédaction d'un plan directeur localisé (PDL) du secteur Vallaire-Venoge, sur les communes d'Ecublens et de St-Sulpice, a été lancée au printemps 2010. L'enjeu est d'approfondir et de compléter l'étude publiée en 2006 sur le chantier 4 du SDOL, afin de donner à ces résultats une forme légale pouvant servir de base à la création de plans partiels d'affectation (PPA). Une analyse de la faisabilité foncière et financière de ce PDL a été menée en

2011. Elle permet de vérifier que les coûts des équipements publics pourront être assumés par les communes et par les propriétaires et que le projet est compatible avec le découpage foncier.



Chantier 5: espaces publics et mobilité douce

Balades 5 et 6

En 2011, et suite au succès des quatre premières éditions, le bureau du SDOL a édité deux nouvelles cartes de balades dans l'Ouest lausannois. Intitulées « Le long du futur tramway t1 » et « Arbres, fruits et légumes », elles visent à inciter la population à la promenade et à faire redécouvrir les richesses et les contrastes de l'Ouest lausannois. Des balades accompagnées ont été organisées durant l'été le long de ces parcours.

VLS

Une étude d'opportunité et de planification de l'évolution du réseau de vélos en libre-service dans l'Ouest lausannois a été lancée en 2011. Cette étude vise à évaluer l'opportunité du développement du réseau dans l'Ouest lausannois, à évaluer l'adéquation entre la demande et l'offre actuelle, ainsi qu'à établir une planification du développement du réseau (dimensionnement, coûts) en priorisant les éléments indispensables (stations principales) et les éléments pouvant être mis en place en fonction des opportunités (stations d'entreprise par exemple). Les résultats de cette étude sont attendus en 2012.

Chantier 6 : Transports

TP – R12

Le renforcement du réseau des transports publics lausannois fait partie du Projet d'agglomération Lausanne-Morges. Le schéma directeur des transports publics à l'horizon 2014 a été validé avec une deuxième étape de mise en service à fin août 2012.

Cette deuxième étape comprend, en plus du renforcement de l'offre sur le réseau existant, une réorganisation des lignes existantes avec la suppression de l'ancienne ligne 30 (Prilly-Eglise – Bourdonnette) remplacée par les lignes 31 (Prilly-Eglise – Venoge) et 33 (Mont-Goulin – Venoge) et le prolongement de la ligne 36 (Closalet – Piccard) sur le secteur EPFL en reprenant une partie de l'itinéraire de l'ancienne ligne 33 (Mont-Goulin – Piccard).

Le bureau du SDOL a, en collaboration avec les tl et les communes de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens et de St-Sulpice, ainsi que l'Etat de Vaud (pour l'Unil), piloté l'appel d'offres et le suivi du mandat pour l'établissement du projet et du suivi de réalisation des aménagements nécessaires à la mise en service de ces trois nouvelles lignes.

Stationnement – inventaire

L'étude en cours sur l'inventaire de l'offre de stationnement dans l'Ouest lausannois répond à la demande du 10 janvier 2010 du Bureau Intermunicipal de l'Ouest lausannois. Elle fait l'objet d'un mandat avec la commune de Chavannes pour l'élaboration d'un outil informatique (base de données) permettant de gérer et d'organiser le recensement de l'offre de stationnement. La connaissance actuelle de l'offre de stationnement est très disparate d'une commune à l'autre et souvent très lacunaire. De nombreux avantages sont attendus de l'inventaire. Les modalités pour l'établissement de cet inventaire ont été déterminées et les résultats sont attendus courant 2012. Restent ouvertes les questions liées à la gestion future de l'inventaire en relation avec la gestion globale de la mobilité dans l'Ouest lausannois. Le pilotage politique de cette étude est assuré par la plateforme « Stationnement » (PoOuest et SDOL).

Chantier 7: patrimoine bâti et naturel

Réseau écologique

Une étude du réseau écologique de Lausanne et de l'Ouest lausannois a été lancée en 2011. Les résultats de cette étude sont attendus en 2012 et se présenteront sous la forme de mesures à prendre dans les nouveaux plans partiels d'affectation, de projets spécifiques, d'exemple de bonnes pratiques et de marches à suivre (par exemple pour l'entretien).

Autres activités

Maquette de l'Ouest lausannois

En vue de la fête du prix Wakker, remis en juin 2011 aux neuf communes signataires du SDOL, l'atelier des maquettes de l'EPFL a été mandaté pour réaliser un morceau important de la maquette de l'Ouest lausannois au 1/1000^e. Cette maquette permet de présenter l'Ouest lausannois dans son état actuel et d'y insérer les projets en cours. Elle peut être montrée en entier ou par module. Elle est actuellement exposée à l'EPFL.

Stratégie d'implantation de tours

Le bureau du SDOL a été chargé de piloter l'étude d'une stratégie pour l'implantation de tours dans l'agglomération Lausanne-Morges. Le lancement de cette étude a été annoncé par communiqué de presse en avril 2011. Les tours et bâtiments emblématiques présentent des enjeux importants pour l'aménagement du territoire. Une vue à large échelle est utile pour mieux appréhender les inconvénients et les avantages des constructions hautes à venir, selon leur emplacement dans l'agglomération. Le résultat de cette étude, qui servira d'outil aux Autorités pour l'évaluation des futurs projets d'implantation, est attendu pour le 1^{er} semestre 2012.

Prix Wakker



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Patrimoine suisse a attribué le Prix Wakker 2011 aux neuf communes signataires du Schéma directeur de l'Ouest lausannois et

récompense avec ce prix une démarche amorcée il y a 10 ans et une vision: la réorganisation urbanistique d'un morceau de territoire du Canton de Vaud. La remise officielle du Prix Wakker 2011 a eu lieu le 18 juin 2011. Autour de la partie officielle comprenant l'assemblée générale de Patrimoine suisse et la remise du prix, une journée festive organisée par un comité de répondants communaux a associé la population à cet événement.

Livre « L'Ouest pour horizon » et exposition

Le bureau du SDOL a publié, en juin 2011, le livre « L'Ouest pour horizon » réalisé sous la direction de Mmes Lorette Coen et Carole Lambelet avec un financement couvert par des dons de tiers. Ce livre, dont les travaux ont démarré en été 2010, raconte un Ouest lausannois qui se dessine et s'organise, qui se rêve et se réalise. Il montre aussi, cartes à l'appui, comment l'Ouest devient ville. Et il révèle, par une profusion d'images, l'urbanité rurale qui fait son charme particulier.

Une part des subsides obtenus pour le livre a contribué à la réalisation de l'exposition « Pièces à conviction – une périphérie prend forme » par l'espace archizoom à l'EPFL pour février 2012.

(Source: résumé du rapport d'activité 2011 du SDOL)

♦ ♦ ♦ ♦

Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



Le bureau du SDOL participe, avec les bureaux des autres schémas directeurs, aux différents groupes de suivi du PALM (Copil, GT, GS-Comm, coordination SD-PALM).

PALM 2012

Dès le lancement de la révision du projet d'agglomération (PALM 2012), le bureau du SDOL a pris une part active aux tra-

vaux. À l'automne 2011, il a intégré la cellule de pilotage opérationnelle (CO), nommée par le Copil du PALM pour mener à bien cette révision, et constituée par un représentant du SDT-VD, un du SM-VD, un de la ville de Lausanne et un du SDOL.

Axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Le bureau du SDOL participe aux séances des projets de tram et de bus à haut niveau de service (BHNS) dans l'Ouest lausannois. Il a pris une part active à l'appel d'offres pour le Garage-atelier tramway à Renens. Il participe également aux groupes de suivi concernant les aspects thématiques du réseau des axes forts de transports publics urbains (personnes à mobilité réduite, accessibilité, architecture de ligne).

Études d'agglomération

Le bureau du SDOL représente l'Ouest lausannois dans les structures d'accompagnement de plusieurs études menées à l'échelon de l'agglomération Lausanne-Morges. Une stratégie concernant l'implantation des installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) a été développée dans ce cadre. Une étude environnementale stratégique du projet d'agglomération, ainsi qu'une étude « Parcs, nature et paysage » ont également été menées en 2011.

♦ ♦ ♦ ♦

Commission de coordination Ouest lausannois – Hautes Ecoles COH

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégation d'Ecublens jusqu'au 30 juin 2011: MM. Pierre Kaelin, Syndic et François Massy (+ groupe technique), Conseiller municipal.

Délégation d'Ecublens dès le 1^{er} juillet 2011: MM. Pierre Kaelin, Syndic et Didier Lannaz (+ groupe technique), Conseiller municipal.

Présidence 2011: M. Pierre Kaelin, Syndic, Ecublens.

La Commission a tenu quatre séances.

Ses activités se sont déroulées dans les domaines principaux suivants:

Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

EPFL

- Deux présentations du déroulement de la construction du futur centre de congrès et de logements pour étudiants ont été faites aux habitants d'Ecublens directement concernés par ce projet.
- 2^e étape de la pose des panneaux photovoltaïques, environ 12'000 m²; le reste aura lieu en 2012.
- Fin des travaux de terrassement du centre de congrès et de rencontre; pose de la première pierre le 22 septembre 2011.
- Le lancement officiel de la partie marketing du centre de congrès et de rencontre a débuté le 22 novembre 2011.
- Un courrier daté du 4 novembre 2011 a été adressé à la Confédération suisse, douanes et finances, secrétariat DFF, à Berne, de la part de l'Association pour la défense des intérêts de la région des Hautes Ecoles (ADIRHE), Ecublens, pour se plaindre de nuisances nocturnes et diurnes, occasionnées par la construction du centre de congrès et de rencontre. Ladite association estime qu'aucun effort n'a été entrepris pour empêcher les nuisances et demande qu'un arrangement soit trouvé, dans les meilleurs délais, avec les propriétaires lésés, que l'ADIRHE représente.

UNIL

- Le conseil de l'Université a ratifié la nouvelle équipe de direction. M. Jean-Paul Dépraz sera en charge de dossiers spécifiques liés aux infrastructures, ainsi que des relations avec la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, jusqu'à son départ à la retraite, soit en avril 2012.

M. Benoît Frund succédera à M. Dépraz et participera aux séances de la Commission COH. M. Frund sera en charge

du secteur « Développement durable et campus », qui sera principalement consacré à la gestion du site de l'UNIL, aux bâtiments et travaux, aux questions d'aménagement du territoire, restauration, à la sécurité, au service des sports, ainsi qu'à la politique du développement durable. Ce changement de direction a eu lieu au 1^{er} septembre 2011.

- Les travaux de transformation et rénovation de la Ferme de Dorigny, ainsi que la construction d'un local d'archives enterré pour l'entreposage des livres, sont terminés.

Commune de Chavannes-près-Renens

- Approbation du plan de quartier des Oches par le Canton.
- Le plan de quartier des Cèdres et son règlement seront soumis à l'enquête publique en automne.
- Des discussions ont eu lieu entre le BUD, les TL et la commune de Chavannes-près-Renens, concernant le passage dénivelé sous le m1 et la route de la Sorge, notamment en raison de la demande des TL de supprimer des passages à niveau, dans le cadre de la procédure d'enquête.

Commune d'Ecublens

- Dans le cadre de la mise en valeur du village de Renges, un préavis a été déposé au Conseil communal d'Ecublens, concernant l'adoption du plan partiel d'affectation « Village de Renges ».
- Validation du projet de requalification de la RC 82 par le SDOL.
- Des discussions auront lieu avec la commune de Saint-Sulpice pour la répartition des coûts, concernant la requalification de la RC1, étape 3, Pré-Fleuri/Venoge.

Commune de Lausanne

- La ville de Lausanne procède à la révision de son plan directeur communal. Différents projets sont en cours d'étude, notamment: « Prés de Vidy ».
- Concernant les « Prés de Vidy », 14 projets ont été soumis au jury du concours d'architecture et d'urbanisme. Le résultat

de ce concours a été communiqué en janvier 2012.

Commune de Saint-Sulpice

- Le plan général d'affectation et son règlement ont été approuvés par le Canton.

Service du développement territorial (SDT)

- M. Philippe Gmür, chef de service, participera dorénavant aux séances de la Commission COH.

Mme Marie-Christine Aubry continuera de représenter l'Etat aux séances du groupe technique.

- Une étude de l'opportunité de modifier le plan d'affectation cantonal Hautes Ecoles va être menée et aura pour objectif de:
 - Définir les besoins à l'horizon 10 ans et 20 ans pour le développement des Hautes Ecoles.
 - Définir les besoins d'adaptation du PAC.
 - Définir les contraintes liées au site.
 - Définir le cahier des charges de la modification du PAC.

Un comité de pilotage et un groupe de travail seront mis sur pied.

Examen de dossiers particuliers par le groupe technique

- EPFL – Transformation de l'ancienne bibliothèque et des halles de mécanique.
- EPFL – Transformation du pavillon A.
- EPFL – Pose de panneaux solaires en façade.
- EPFL – Transformation du bâtiment PSE B.
- EPFL – Culées de ponts semi-intégrées.
- EPFL – Halle de génie civil – Installation de ventilation.
- EPFL – Logements pour étudiants et hôtes académiques, aux Triades.
- UNIL – Passage sous voie de la Mouline.
- UNIL – Démolition du pavillon du BUD.

- UNIL – Dépôt Mouline réalisé pour le groupe de secours nécessaire au bâtiment Géopolis en cours de chantier.
- UNIL – Rénovation et extension des serres.
- UNIL – Logements temporaires pour étudiants de la FME.
- Présentation de l'addenda n° 3 au PAC 229 par M. Laurent Ollivier du bureau Urbaplan, concernant la construction de logements pour étudiants situés au sud-ouest de la parcelle no 1'164. Les communes d'Ecublens et de Saint-Sulpice sont principalement touchées par cet addenda.



Projet du Swiss Tech Convention Center



Abonnements « AG-FLEXI »



© Photo CFF

La commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **sept** abonnements « AG-FLEXI » (**huit** dès le mois de mars) pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 38.-** la carte journalière.

Prix annuel d'un abonnement Fr. 11'300.-.

C'est auprès de la bourse communale d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues.

Décompte annuel

| Mois | Nombre de billets à disposition | Nombre de billets vendus | Montant Encaissé |
|-----------|---------------------------------|--------------------------|---------------------|
| Janvier | 217 | 166 | Fr. 6'308.- |
| Février | 196 | 139 | Fr. 5'282.- |
| Mars | 248 | 195 | Fr. 7'410.- |
| Avril | 240 | 185 | Fr. 7'030.- |
| Mai | 248 | 185 | Fr. 7'030.- |
| Juin | 240 | 219 | Fr. 8'322.- |
| Juillet | 248 | 218 | Fr. 8'284.- |
| Août | 248 | 237 | Fr. 9'006.- |
| Septembre | 240 | 233 | Fr. 8'854.- |
| Octobre | 248 | 214 | Fr. 8'132.- |
| Novembre | 240 | 180 | Fr. 6'840.- |
| Décembre | 248 | 199 | Fr. 7'562.- |
| | 2'861 | 2'370 | Fr. 90'060.- |

Récapitulatif

| Total du nombre de billets à disposition | Total du nombre de billets vendus | Taux d'utilisation en % |
|--|-----------------------------------|-------------------------|
| 2'861 | 2'370 | 82.84 |



Abonnements « CGN »

La commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants trois abonnements généraux 1^{ère} classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 15.-, puis Fr. 20.-** dès le 1^{er} juin, par jour et par abonnement. Prix de revient annuel pour la commune d'Ecublens: Fr. 2'100.- par abonnement.



© Photo CGN

C'est auprès de la bourse communale d'Ecublens que les abonnements peuvent être loués.

Décompte annuel

| Mois | Nombre d'abonnements au porteur à disposition | Nombre d'abonnements journaliers vendus | Montant encaissé |
|-----------|---|---|--------------------|
| Janvier | 93 | 2 | Fr. 30.- |
| Février | 84 | 2 | Fr. 30.- |
| Mars | 93 | 4 | Fr. 60.- |
| Avril | 90 | 14 | Fr. 210.- |
| Mai | 93 | 17 | Fr. 255.- |
| Juin | 90 | 34 | Fr. * 660.- |
| Juillet | 93 | 35 | Fr. * 685.- |
| Août | 93 | 47 | Fr. 940.- |
| Septembre | 90 | 27 | Fr. * 510.- |
| Octobre | 93 | 8 | Fr. 160.- |
| Novembre | 90 | 2 | Fr. 40.- |
| Décembre | 93 | 0 | Fr. 0.- |
| | 1'095 | 192 | Fr. 3'580.- |

* Certaines personnes ayant réservé l'abonnement plusieurs semaines à l'avance pour les mois de juin à décembre, ont encore payé Fr. 15.-.

Récapitulatif

| Total du nombre d'abonnements à disposition | Total du nombre d'abonnements vendus | Taux d'utilisation en % |
|---|--------------------------------------|-------------------------|
| 1'095 | 192 | 17.53 % |

◆ ◆ ◆ ◆ ◆